



BILAN 2007
ET
PLAN D'ACTION
2008

DE LA VILLE
DE MONTRÉAL
EN MATIÈRE
D'ACCESSIBILITÉ
UNIVERSELLE





Soucieuse d'offrir à l'ensemble de ses citoyens un espace de vie accueillant et inclusif, favorisant l'autonomie et la participation citoyenne de chacun, la Ville de Montréal fait preuve depuis quelques années de dynamisme et de créativité en matière d'accessibilité universelle.

En 2002, le Sommet de Montréal donne une importante impulsion au concept d'accessibilité universelle qui devient désormais l'une des priorités de l'administration municipale. Alors qu'en décembre 2005 le gouvernement du Québec exigeait que les municipalités se dotent d'un plan d'action conformément à la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, des changements étaient déjà perceptibles à Montréal.

L'engagement des arrondissements et des services centraux a favorisé la concrétisation de nombreuses initiatives dans tous les domaines de compétence municipale. En outre, le maintien d'une culture de partenariat solide avec le milieu associatif montréalais a permis d'accroître l'expertise et de partager les expériences dans les diverses phases de mise en place des projets.

Loin d'être une utopie, l'accessibilité universelle s'inscrit progressivement comme une réalité dans le paysage montréalais. Consciente du chemin qu'il reste à parcourir, la Ville de Montréal poursuit sur sa lancée pour que l'ensemble de la population puisse profiter pleinement d'une ville qui lui soit de plus en plus accessible.

Le maire de Montréal,

A handwritten signature in dark ink, which appears to read "Gerald Tremblay". The signature is fluid and cursive.

Gérald Tremblay



L'accessibilité universelle demeure une priorité pour la Ville de Montréal. L'état des lieux proposé dans ce document met en évidence les progrès effectués et les engagements pris pour 2008.

À cet égard, les interactions entre les services centraux, les 19 arrondissements et le milieu associatif des personnes ayant des limitations fonctionnelles ont généré des solutions concertées, universelles et durables, répondant aux besoins réels. Cette synergie illustre concrètement notre volonté de faire de Montréal une métropole des plus accessibles.

Les multiples réalisations en matière d'accessibilité universelle concernent plusieurs axes d'intervention, notamment l'accessibilité des immeubles, des programmes, des services, de l'emploi et des communications municipales. De plus en plus de personnes doivent être impliquées dans la production d'un environnement universellement accessible. Cet objectif ne peut être atteint sans un travail constant de sensibilisation et de formation auprès des élus, des gestionnaires ainsi que des intervenants des services municipaux et des arrondissements; les plus grandes avancées en dépendent.

L'ensemble des projets réalisés en 2007 témoigne de la vitalité de Montréal en matière d'accessibilité universelle et ouvre la voie à une année 2008 toute aussi riche en initiatives.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à toutes les personnes de même qu'à tous les organismes engagés dans la mise en œuvre de ce plan d'action 2008. Et je vous encourage à persévérer car c'est définitivement ensemble que nous réussissons à relever ce défi majeur.

La responsable du développement social et communautaire, de la famille, des aînés et des personnes à mobilité réduite au comité exécutif de la Ville de Montréal,



Marie-Andrée Beaudoin

Table des matières

Mot du maire	3	4. Bilans et plans d'action des arrondissements	19
Mot de Marie-Andrée Beaudoin	5	Ahunatic-Cartierville	21
Sigles et acronymes	8	Anjou	24
Avant-propos	10	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	26
1. Contexte	11	Lachine	30
1.1 Un plan d'action en référence à la Loi québécoise	11	LaSalle	32
1.2 Un plan d'action privilégiant l'approche d'accessibilité universelle	11	Le Plateau-Mont-Royal	34
1.3 Un plan d'action résolument centré sur les compétences municipales	12	Le Sud-Ouest	36
2. La gestion générale du Plan d'action	13	L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	38
2.1 La démarche d'élaboration	13	Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	40
2.2 Les multiples ressources engagées	13	Montréal-Nord	42
2.3 Les mécanismes de suivi	14	Outremont	44
2.4 Le rôle spécifique de la Direction de la diversité sociale (SDCQMVDE)	14	Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	46
3. Bilan 2007 et Plan d'action 2008	17	Rosemont–La Petite-Patrie	49
3.1 Un bilan 2007 riche en réalisations	17	Saint-Laurent	52
3.2 Un plan d'action reflétant continuité et développement	18	Saint-Léonard	54
		Ville-Marie	56
		Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	58

5. Bilans et plans d'action des services centraux	61	Service des infrastructures, du transport et de l'environnement	82
Direction générale	63	Direction des transports (Développement/sécurité/aménagement)	82
Équipe projet d'implantation du réseau Accès Montréal 311	63	Service du capital humain	85
Ombudsman de Montréal	64	Direction du développement du capital humain	85
Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine	66	Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle (SDCQMVDE)	89
Bureau de gestion des grands projets	66	Direction de la diversité sociale	89
Direction de l'habitation (logement social et abordable)	67	Direction des grands parcs et de la nature en ville	93
Direction des immeubles	71	Direction des Muséums nature de Montréal	95
Service de police de la Ville de Montréal	73	Direction du développement culturel	97
Service de sécurité incendie de Montréal	75	Annexe : Le Comité de vigie, rôles et composition (2007 et 2008)	99
Planification des secours	75	Crédits	101
Service des affaires corporatives	77		
Direction du greffe	77		
Service des communications et des relations avec les citoyens	79		
Direction des communications	79		
Direction des relations avec les citoyens	81		

Sigles et acronymes

SIGLES / ACRONYMES	SIGNIFICATIONS
ACL	AccèsLogis
ADSMQ	Association des devenus sourds et des malentendants du Québec
AMEIPH	Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées
ASE	Analyse du système d'emploi
ATS	Appareil télécriteur / Appareil de télécommunication pour personnes sourdes
BAM	Bureau Accès Montréal
CAMO	Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre
CCQ	Code de construction du Québec
COMOTRED	Conférence internationale sur la mobilité et le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite
CRADI	Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle
DDCH	Direction du développement du capital humain
DDS	Direction de la diversité sociale
DG	Direction générale
LAAA	Programme de logements adaptés pour aînés autonomes
LAQ	Logement abordable Québec
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
OBNL	Organisme à but non lucratif
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAD	Programme d'adaptation de domicile pour personnes handicapées

Sigles et acronymes (suite)

SIGLES / ACRONYMES	SIGNIFICATIONS
PAÉE	Programme d'accès à l'égalité en emploi
PANAM (Comité)	Comité formé de représentants des arrondissements, des services centraux de la Ville et d'organismes de loisir pour personnes handicapées. Il est issu de la Table de concertation pour le loisir des personnes handicapées de Montréal.
PCE	Placement carrière-été
RAAMM	Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain
RDP	Rivière-des-Prairies
RH	Ressources humaines
ROPMM	Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain
SAC	Service des affaires corporatives
PAD	Programme d'adaptation de domicile
SCH	Service du capital humain
SCRC	Service des communications et des relations avec les citoyens
SDCQMVDE	Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle
SHQ	Société d'habitation du Québec
SITE	Service des infrastructures, du transport et de l'environnement
SIVET	Service d'interprétation visuelle et tactile
SMVTP	Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
SPVM	Service de police de la Ville de Montréal
SSIM	Service de sécurité incendie de Montréal



La Ville de Montréal est fière de présenter ce 3^e *Plan d'action en matière d'accessibilité universelle* ainsi que le bilan des réalisations 2007. Fruit de la collaboration soutenue entre les arrondissements, les services centraux et divers partenaires, ce document témoigne des efforts consentis et des futurs engagements visant la promotion et la mise en œuvre de l'accessibilité universelle dans le contexte montréalais.

Près de 1,6 million de personnes habitent sur le territoire de la Ville. La structure administrative de la Ville de Montréal comporte 19 arrondissements et 9 services centraux. La Ville emploie plus de 28 000 personnes dans des domaines extrêmement variés, allant de la gestion des immeubles à l'animation culturelle, en passant par les communications, le logement, les parcs et le transport en commun. Lorsque la Ville de Montréal s'est engagée à faire de l'accessibilité universelle une priorité, le défi était de taille !

À la lumière des travaux entrepris avec le milieu associatif montréalais des personnes ayant des limitations fonctionnelles, l'administration municipale a rapidement cerné les grands enjeux les concernant. Puis, à la manière d'une recherche-action, elle a choisi de mettre en marche divers projets très concrets, cadrant avec ses domaines de compétence.

C'est ainsi que, graduellement, elle affine sa connaissance des obstacles, développe des expertises, favorise les échanges sur les bonnes pratiques, définit ses orientations et précise ses objectifs.

À l'automne 2007, la Ville de Montréal a convenu, avec l'Office des personnes handicapées du Québec, de travailler conjointement au développement d'indicateurs qui pourraient ensuite être utiles aux autres municipalités du Québec. Les travaux amorcés se poursuivront en 2008 et devraient permettre à la Ville de se doter d'une approche encore plus rigoureuse pour la production des bilans et des plans d'action subséquents.

Aujourd'hui, Montréal est plus que jamais convaincue de l'utilité des travaux entrepris en matière d'accessibilité universelle et l'implication grandissante des intervenants municipaux en est une preuve tangible.



1.1 Un plan d'action en référence à la Loi québécoise

En vertu de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (L.R.Q., chapitre E-20.1), depuis l'année 2006, les municipalités comptant au moins 15 000 habitants doivent produire, adopter et rendre public un plan d'action en vue de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

C'est ainsi que, conformément à cette loi, la Ville de Montréal a adopté son troisième plan d'action pour l'année 2008. Rappelons que lors du Sommet de Montréal, en juin 2002, la Ville de Montréal avait retenu l'accessibilité universelle comme étant une de ses priorités et que depuis, elle a multiplié les efforts pour promouvoir et mettre en œuvre cet engagement.

Les choix d'interventions présentés dans le Plan d'action 2008 sont principalement dictés par les besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles, que ces limitations soient motrice, visuelle, auditive, intellectuelle, du langage ou de la parole. C'est d'ailleurs avec les partenaires du milieu associatif montréalais des personnes handicapées, ceux de la première heure au Sommet de Montréal, que la Ville repère les obstacles présents en milieu urbain. C'est aussi de concert avec ces partenaires qu'elle identifie des moyens pour réduire ou éliminer les obstacles, dans les domaines relevant de ses compétences.

1.2 Un plan d'action privilégiant l'approche d'accessibilité universelle

Outre les personnes reconnues comme étant des « personnes handicapées » dans le cadre de divers programmes et services gouvernementaux, force est de reconnaître que tout être humain, au cours de sa vie, peut être confronté à des limitations motrices, visuelles, auditives ou intellectuelles. Ces limitations peuvent être permanentes ou temporaires, intermittentes ou continues, légères ou sévères. Qu'elles soient innées ou consécutives à un accident, causées par le vieillissement, dépendantes d'une grossesse ou encore, inhérentes au fait d'être parents de très jeunes enfants, ces limitations créent inévitablement des entraves aux gestes quotidiens et, conséquemment, réduisent l'autonomie des individus.

En adoptant le concept d'accessibilité universelle, la Ville de Montréal tend à ce que tous les citoyens et citoyennes, peu importe leurs capacités, puissent profiter de façon similaire des possibilités offertes par un bâtiment municipal, un espace public, un programme d'activité, un service, une information. La Ville tient particulièrement à favoriser la participation citoyenne et l'inclusion de tous à la vie montréalaise.

En privilégiant l'approche d'accessibilité universelle, elle convie tous les intervenants municipaux des arrondissements et des services centraux, à développer une nouvelle façon de faire s'appliquant à tout ce qui se conçoit, s' imagine, se diffuse, s'organise et se planifie. Dès l'amorce d'un projet, tous sont invités à se référer aux besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles et aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer en milieu urbain, de manière à réduire les obstacles, à éviter, autant que faire se peut, d'en créer ou à défaut, à en diminuer le plus possible les impacts.

Il faut par ailleurs convenir que l'application du concept d'accessibilité universelle n'est pas toujours possible, pour des raisons de ressources, d'échéancier ou par manque d'expertise. Dans ce cas, la solution mise en place ne concernera pas l'ensemble des citoyens mais visera plutôt l'adaptation d'un immeuble, d'un service ou d'une information à l'intention d'un groupe-cible (l'ajout d'un système d'aide à l'audition dans un lieu d'assemblées publiques en est un exemple).

1.3 Un plan d'action résolument centré sur les compétences municipales

L'accessibilité universelle concerne pratiquement tous les domaines municipaux. La Ville de Montréal a donc choisi de regrouper ses interventions sous quatre grands axes :

- l'accessibilité architecturale et urbanistique;
- l'accessibilité des programmes, des services et de l'emploi;
- l'accessibilité des communications municipales;
- la sensibilisation et la formation.

Pour chacun de ces axes, la Ville tente de prendre en compte tous les types de limitations fonctionnelles, qu'elles soient visuelles, auditives, motrices ou intellectuelles.

L'expérience montréalaise a entraîné le développement d'une approche intégrée en agissant simultanément sur plusieurs axes. À titre d'exemple, avant d'améliorer l'accessibilité universelle d'un immeuble, il faut souvent sensibiliser les gestionnaires de projets à cette approche; puis, une fois les travaux complétés, il faut s'assurer d'en communiquer les résultats de manière à rejoindre particulièrement les personnes ayant des limitations fonctionnelles.

Au fil des ans, la Ville a initié plusieurs projets pilotes, pour ensuite en proposer l'application aux services centraux et aux arrondissements. Elle a aussi soutenu le développement de diverses expertises afin de cerner davantage les besoins ou encore de peaufiner les pratiques des nombreux intervenants municipaux. La Ville a bénéficié de l'expertise des partenaires du milieu associatif pour la mise en place de nombreux projets.



2 La gestion générale du Plan d'action

2.1 La démarche d'élaboration

L'élaboration du présent plan d'action, tout comme les plans précédents, fait suite à un appel de projets lancé en début d'année 2008 à tous les arrondissements et services centraux par la Direction de la diversité sociale du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle (SDCQMVDE). Du même souffle, toutes les directions ayant pris des engagements en 2007 étaient invitées à faire connaître les principaux résultats obtenus à la suite de la réalisation des projets menés dans les divers axes d'intervention. Chaque arrondissement et chaque service central détermine le niveau de ses engagements selon sa mission respective; chacun, également responsable des ressources allouées, est imputable de ses engagements.

Ce plan d'action a été adopté par le comité exécutif puis par le conseil municipal. Il a été rendu public par le biais d'un communiqué de presse; il est également disponible sur le site Internet de la Ville.

2.2 Les multiples ressources engagées

Les contributions municipales dans la mise en œuvre des plans d'action 2007 et 2008 sont importantes, tant de la part des arrondissements que des services centraux. S'il est possible de chiffrer certains investissements dans des projets spécifiques à l'accessibilité universelle, l'exercice devient plus hasardeux lorsque les projets s'intègrent à des activités régulières.

Les enveloppes spécifiques dédiées à l'accessibilité universelle sont :

- 1 M\$ pour des interventions en accessibilité universelle sur des immeubles municipaux, somme gérée par la Direction des immeubles du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (SMVTP); l'ajout estimé par les arrondissements, en 2007, s'élève à plusieurs millions de dollars;
- 300 000\$ pour le *Programme montréalais d'accompagnement en loisir*, montant géré par la Direction de la diversité sociale du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle (SDCQMVDE) et ajout de 218 880\$ de la part de 18 arrondissements en 2007;
- 235 000\$, somme gérée par la Direction de la diversité sociale du SDCQMVDE pour la coordination du plan d'action, la réalisation de projets pilotes relevant de son mandat ainsi que pour le soutien accordé aux organismes partenaires prenant en charge certains projets.

Les ressources humaines mises à contribution :

Il est pratiquement impossible de préciser l'investissement des arrondissements et des services centraux sur le plan des ressources humaines. En effet, pour la plupart des nombreux projets mis en chantier, des comités de travail statutaires ou ponctuels sont constitués. De plus, à l'une ou l'autre des étapes de réalisation des projets, gestionnaires, professionnels, personnels de soutien et techniciens, sont mis à contribution. Quelques centaines d'intervenants municipaux participent donc au plan d'action en accessibilité universelle.

2.3 Les mécanismes de suivi

Promouvoir l'accessibilité universelle, soutenir le développement d'expertises, appuyer la réalisation de projets, sensibiliser et former, s'assurer d'une réponse adéquate aux besoins, autant de préoccupations pour lesquelles la Ville doit se doter de mécanismes de suivi. En premier lieu, il est important de souligner qu'une élue du comité exécutif de la Ville est responsable du dossier de l'accessibilité universelle. Aussi, dès l'adoption du premier plan d'action en matière d'accessibilité universelle en 2006, le conseil municipal a nommé un gestionnaire à titre de coordonnateur (rattaché au SDCQMVDE); cette personne est appuyée par un professionnel (également du SDCQMVDE) agissant à titre de répondant municipal du dossier global.

Un Comité de vigie a été mis en place en 2007. Ce comité a comme principal rôle de veiller à l'harmonisation des nombreuses interventions municipales. Il est composé de quelque 25 personnes représentant les arrondissements, les services centraux et les organismes partenaires depuis le Sommet de Montréal.

L'élaboration des bilans et des plans d'action fait appel à l'ensemble des arrondissements et des services centraux. Tel que mentionné précédemment, chaque direction définit ses engagements selon sa mission propre et décide des ressources à investir; elle est également responsable de l'atteinte de ses objectifs.

Pour la mise en œuvre des projets, les arrondissements et les services centraux se dotent eux aussi de comités de travail ou de suivi, de manière ponctuelle ou statutaire.

Un Comité des partenaires, formé suite au Sommet de Montréal, réunit la Direction de la diversité sociale (SDCQMVDE), ainsi que six (6) organismes partenaires du milieu associatif des personnes ayant des limitations fonctionnelles, représentant plus de 140 organismes de tout le territoire de la Ville (ExAequo, AlterGo, CRADI, RAAMM, ROPMM et Société Logique). Ce comité a joué et joue encore un rôle de premier plan, dans l'identification des besoins et dans la recherche de solutions pertinentes et conformes aux compétences municipales, afin de réduire ou d'éliminer les obstacles.

Une synergie s'est développée au fil des ans entre les arrondissements, les services centraux et le milieu associatif des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Autour d'un même objectif et d'actions concertées, graduellement, de nouvelles pratiques voient le jour.

2.4 Le rôle spécifique de la Direction de la diversité sociale (SDCQMVDE)

Auparavant connue sous la dénomination « division du développement social », la Direction de la diversité sociale (DDS) joue un rôle de coordination générale des plans d'action annuels en matière d'accessibilité universelle, dans une perspective de cohérence des actions municipales. C'est d'ailleurs cette unité administrative qui a été chargée, au niveau corporatif, du suivi des engagements du Sommet de Montréal (juin 2002) en matière d'accessibilité universelle.

La DDS a la responsabilité de l'élaboration des bilans et plans d'action réalisés à partir des engagements des arrondissements et des services centraux; ces derniers sont cependant imputables des projets qu'ils mettent en œuvre, des ressources qu'ils y allouent et des résultats obtenus. La DDS appuie le travail de ses partenaires internes en leur fournissant l'expertise professionnelle dans la mise en place de projets pilotes et en participant à des comités spécifiques de travail, de manière ponctuelle ou statutaire.

Dès 2006, la DDS a mis sur pied un Comité de vigie composé de représentants des arrondissements, des services centraux et des organismes partenaires au Sommet de Montréal. Ce comité veille à l'harmonisation des diverses activités déployées dans chacun des quatre (4) axes d'intervention retenus par la Ville (réf. : annexe).

La DDS assume elle-même certains projets relevant de sa mission propre. Entre autres, elle coordonne la mise en œuvre du *Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir* et elle gère l'enveloppe réservée à cet effet.

La DDS travaille étroitement avec les partenaires du milieu associatif montréalais pour l'identification des besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles et des obstacles qu'elles rencontrent en milieu urbain. Elle soutient financièrement leur collaboration pour le développement d'expertises et la réalisation de certains projets dont la conception et la diffusion d'ateliers de sensibilisation et de formation.

Enfin, la DDS assure la promotion des besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles; elle contribue également à la diffusion d'une meilleure compréhension du principe d'accessibilité universelle telle qu'adoptée par la Ville de Montréal. Pour ce faire, elle a développé quelques outils promotionnels qui seront dévoilés au cours du printemps 2008. De plus, elle participe à des événements d'envergure nationale ou internationale afin de faire connaître les réalisations montréalaises et de s'informer des pratiques novatrices ayant des impacts réels sur l'élimination ou la réduction d'obstacles.

Note : voir aussi à la section 5, page 89.

3.1 Un bilan 2007 riche en réalisations

Plus de 60 projets, en provenance des 19 arrondissements et des services centraux, composaient le Plan d'action 2007. Mission accomplie : la très grande majorité des projets a été menée à terme ! Quelques-uns seulement ont été reportés ou seront complétés dans un proche avenir. Par ailleurs, certains projets relatifs à l'axe architectural ou à l'axe sensibilisation ont été réalisés, bien que non planifiés préalablement.

En bref, voici quelques réalisations de l'année 2007 :
(pour le bilan complet, se référer aux pages suivantes)

- Travaux d'amélioration de l'accessibilité sur des immeubles municipaux dans 13 arrondissements, notamment dans 2 hôtels de ville, 2 bureaux d'arrondissement, 1 maison de la culture, 1 bibliothèque, 2 centres communautaires, 2 centres sportifs, 1 aréna et 1 piscine;
- Mise en œuvre du *Programme montréalais d'accompagnement en loisir* : outre l'enveloppe corporative de 300 000 \$ dédiée à ce programme, les arrondissements ont investi davantage afin de répondre aux besoins; plus de 218 880 \$ consentis en 2007 par 18 arrondissements, comparativement à 194 580 \$ en 2006;
- Production et diffusion, à l'interne par l'Intranet, d'un *Guide d'embauche et d'intégration en emploi des personnes handicapées*, à l'intention des intervenants en ressources humaines et des gestionnaires;
- Diffusion d'une formation sur la conception de logements accessibles et adaptables, auprès d'un groupe de gestionnaires municipaux de projets de logements sociaux subventionnés;
- Bonification des outils de communication : afin de mieux informer les citoyens ayant des limitations fonctionnelles, 18 arrondissements ont finalement participé au projet, alors qu'au départ, 13 seulement avaient prévu le faire;
- Diffusion d'une formation en vue d'une offre adaptée aux besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles, auprès d'une soixantaine d'agents de communication sociale du nouveau réseau intégré de prestation de services aux citoyens, le *e-cité/311*;
- Développement d'une entente avec l'Office des personnes handicapées afin de développer des indicateurs pour les futurs plans d'action.

3.2 Un plan d'action reflétant continuité et développement

Le Plan d'action 2008 comporte plus de 80 projets issus des engagements des arrondissements et des services centraux (souvent, plusieurs directions issues d'un même service y présentent des projets). Après quelques années de développement d'expertises et de projets, l'année 2008 s'inscrit plutôt dans un contexte de continuité. Alors que quelques «nouveau­tés» s'ajoutent, plusieurs projets se poursuivent et/ou sont bonifiés dans chacun des axes d'intervention.

Voici quelques exemples des projets prévus :

(pour le plan détaillé, se référer aux pages suivantes)

- Évaluation de la performance en accessibilité de tous les im­meubles dans deux arrondissements, portant à 15 (sur 19) le nombre d'arrondissements ayant participé à cette démarche depuis 2004;
- Interventions sur des immeubles municipaux : en 2008, la grande majorité des arrondissements planifie des projets d'amélioration de l'accessibilité universelle de certains de leurs bâtiments, alors qu'au niveau corporatif, l'enveloppe de 1 M\$ dédiée à cet effet a été reconduite;
- Collaboration à l'organisation d'une journée d'échanges sur l'offre de main-d'œuvre des personnes handicapées. Y sont invités une soixantaine d'employeurs, des organismes de soutien à l'emploi de personnes handicapées ainsi que des institutions d'enseignement;
- Développement, dans un des grands parcs de la Ville, d'un projet pilote de prêt de vélos tandem aux personnes ayant des limitations visuelles;
- Maintien de la diffusion des actualités municipales sur le Publiphone, un outil géré par le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain;
- Diffusion d'une formation à un 6^e groupe, depuis 2004, de gestionnaires immobiliers municipaux; également, formation sur l'application du concept d'accessibilité universelle auprès des diverses équipes du Bureau de gestion des grands projets du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine;
- Poursuite des travaux de développement d'indicateurs pertinents correspondant à la réalité municipale avec l'Office des personnes handicapées du Québec.

**Bilans et plans d'action des arrondissements**

Ahunatic-Cartierville

Anjou

Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Lachine

LaSalle

Le Plateau-Mont-Royal

Le Sud-Ouest

L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Montréal-Nord

Outremont

Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

Rosemont–La Petite-Patrie

Saint-Laurent

Saint-Léonard

Ville-Marie

Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

Les pages suivantes présentent pour chaque arrondissement le bilan immédiatement suivi du plan d'action. Cette organisation de l'information devrait permettre au lecteur de connaître, dans son milieu de vie immédiat, l'implication de son arrondissement.

Les informations se déclinent toujours selon la même séquence : l'axe architectural et urbanistique d'abord; puis l'axe des programmes, services et emploi; ensuite l'axe des communications municipales et enfin, l'axe sensibilisation et formation.



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Développement d'activités de loisir
4. Bonification des outils de communication

Principaux résultats obtenus

1. Édifice Albert-Dumouchel : finalisation des plans et lancement de l'appel d'offre pour l'exécution des travaux

Projets réalisés mais non prévus au plan d'action 2007 :

2. Nouveau bureau d'arrondissement : complètement accessible à la suite des recommandations de Société Logique
3. Nouveau pavillon St-Alphonse : bâtiment et jeux d'eau
4. Parcs Ahuntsic, Louisbourg, Auteuil, Olympia-Gouin, St-Paul Lacroix et Henri-Julien : aménagement de jeux d'enfants et balançoires adaptées pour personnes à mobilité réduite

Soutien aux organismes de l'arrondissement; ajout de 2 000 \$ au budget de 10 000 \$ octroyé précédemment

Achat de 141 livres en gros caractères pour les adultes pour les bibliothèques d'Ahuntsic et Cartierville

Identification des lieux et des activités accessibles aux personnes à mobilité réduite dans le répertoire et dans les publicités pour les événements publics



Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux

Réalisations concrètes visées

1. Édifice Albert-Dumouchel : exécution de travaux selon les critères d'accessibilité universelle
2. Nouveau pavillon Rimbault construit selon les critères d'accessibilité universelle
3. Parc Ahuntsic :
 - nouveau pavillon construit selon les critères d'accessibilité universelle
 - nouveaux jeux d'eau accessibles et jeux de parc adaptés
 - aménagement d'une salle accessoire pour organismes ayant une mission d'accessibilité universelle
4. Piscine Gabriel-Lalemant :
 - nouveau pavillon de parc construit selon les critères d'accessibilité universelle
 - nouveau pavillon des baigneurs accessible et doté de vestiaires réservés
 - ajout de marches pour l'accessibilité au bassin
 - ancrage pour chaises
5. Pavillon Henri-Julien : travaux d'amélioration de l'accessibilité universelle
6. Nouveau pavillon Sault-au-Récollet construit selon les critères d'accessibilité universelle
7. Nouveau pavillon Beauséjour construit selon les critères d'accessibilité universelle
8. Projet de construction d'un centre sportif dans le district de Cartierville en partenariat avec le YMCA



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Ahuntsic–Cartierville
(suite)

Projets prévus en 2008

Réalisations concrètes visées

2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir

Ajout de 27 000 \$ au budget de 12 000 \$ déjà octroyé

Mise sur pied d'une table de concertation regroupant les intervenants de l'arrondissement

3. Bonification des outils de communication

Évaluation du site *Bonheur durable* afin de le rendre plus accessible

Ajout d'indications concernant l'accessibilité des installations dans divers imprimés de l'arrondissement



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Programme d'activités pour personnes avec limitations intellectuelles
4. Bonification des outils de communication
5. Mesures d'urgence: formation afin de répondre aux besoins des personnes présentant des limitations fonctionnelles

Principaux résultats obtenus

Aménagement d'un nouveau parc, «Parc du Bocage», avec chalet accessible: projet complété

Accompagnement pour 20 enfants (camps de jour été)

2 groupes de 15 personnes pour 2 sessions

Bulletin loisirs: 3 parutions annuelles (répertoire inclusif)
Bulletin *Regards sur Anjou*: 6 parutions annuelles - articles sur l'accessibilité

Formation reportée



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Anjou
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Évaluation de la performance en accessibilité universelle des édifices municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Bonification des outils de communication
4. Mesures d'urgence : formation afin de répondre aux besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles

Réalisations concrètes visées

Rapport sur la performance des immeubles de l'arrondissement

Accompagnement pour 20 enfants (camps de jour été)

Bulletin loisirs : 3 parutions annuelles (répertoire inclusif)
Bulletin *Regards sur Anjou* : 6 parutions annuelles - articles sur l'accessibilité

Formation



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Interventions sur des immeubles

Principaux résultats obtenus

1. Parc Trenholme : aire de jeux pour les enfants de 6 à 12 ans; mise aux normes des modules de jeux et de l'accès au parc (terminé)
2. Piscine Kent : réfection de la piscine et mise aux normes du pavillon des baigneurs pour l'accès des personnes handicapées; (travaux en cours avec échéance en juin 2008)
3. Centre sportif et communautaire Notre-Dame-des-Neiges : installation d'ouvre-portes automatiques (finalisation en décembre 2008)
4. Parc Maurice-Cullen : aménagement de l'accès aux salles de toilettes
5. Autres projets à privilégier selon l'enveloppe de la Direction des immeubles (SMVTP) qui sera accordée à l'arrondissement : centre sportif et communautaire Notre-Dame-de-Grâce, centre Westhaven, bibliothèque et maison de la culture Côte-des-Neiges

Projets réalisés mais non prévus au Plan d'action 2007 :

1. Parc Rosemary-Brown : réaménagement incluant certains jeux accessibles pour les enfants ayant des limitations
2. Parc Confédération : zone de jeux et balançoires accessibles aux personnes présentant des incapacités
3. Bibliothèque et maison de la culture Côte-des-Neiges : réfection du toit, implantation d'un toit vert et d'une terrasse accessible
4. Parc Van-Horne : réfection et travaux pour rendre les sentiers accessibles
5. Parc Dunkerque : réaménagement des aires de jeux incluant certains jeux accessibles aux personnes handicapées; ajout d'une balançoire adaptée, à l'automne



Engagements selon le Plan d'action 2007

2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Bonification des outils de communication
4. Accessibilité à l'emploi

Principaux résultats obtenus

Soutien à cinq OBNL de l'arrondissement

Répertoire des activités sportives et récréatives 2007-2008 : ajout des pictogrammes d'accessibilité et promotion de la vignette d'accompagnement

Embauche d'une architecte se déplaçant en fauteuil roulant, afin de travailler sur l'application du principe d'accessibilité universelle dans l'arrondissement (dans le cadre du programme *carrière-été*)



Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux

2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir

Réalisations concrètes visées

1. Parc Jean-Brillant : aménagement de jeux d'eau accessibles, réaménagement de l'aire de détente pour la rendre accessible, déplacement et aménagement accessible des jeux de bocce
2. Parc Kent : aménagement de jeux d'eau accessibles
3. Pataugeoire Kent et pavillon des baigneurs : mise aux normes de la pataugeoire et du pavillon des baigneurs
4. Parc Notre-Dame-de-Grâce : réaménagement des aires de jeux
5. Parc MacKenzie : réfection des sentiers
6. Parc Roméo-Charrette : réaménagement du parc
7. Piscine Kent : réfection de la piscine et mise aux normes du pavillon des baigneurs – travaux à compléter en 2008
8. Centre Notre-Dame-des-Neiges : installation de portes automatiques
9. Maison de la culture Côte-des-Neiges : installation de portes automatiques
10. Parc Maurice-Cullen : aménagement d'une entrée accessible aux salles de toilettes

Augmentation de la participation financière de l'arrondissement de 3 500 \$



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
(suite)

Projets prévus en 2008

3. Bonification des outils de communication
4. Vignette d'accompagnement tourisme/loisirs

Réalisations concrètes visées

1. Production d'un nouveau répertoire des activités et services, en format papier ou électronique disponible sur le site Internet de l'arrondissement et le portail de la Ville de Montréal : ajout des pictogrammes d'accessibilité, promotion de l'accessibilité de nombreux bâtiments dans l'arrondissement, promotion de la vignette d'accompagnement, intégration d'une rubrique sur les services offerts aux personnes vivant avec une déficience
 2. Sur le site Internet de l'arrondissement, dans la section Sports et loisirs, promotion des installations et de leur accessibilité
- Mise en vigueur dans l'ensemble des installations et augmentation de l'accessibilité



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Intervention sur des immeubles municipaux
2. Amélioration de l'accessibilité urbanistique
3. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
4. Bonification des outils de communication

Principaux résultats obtenus

1. À la mairie d'arrondissement : projet reporté en 2008
 2. Aréna Martin-Lapointe (Complexe Fernand-Laplace) : aménagement de 2 places de stationnement, installation d'une porte automatique; aménagement d'un espace intérieur accessible, ainsi qu'un couloir d'accès pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles
 3. Bibliothèque de Saint-Pierre (Complexe Fernand-Laplace) : aménagement d'une toilette pour personnes ayant des limitations fonctionnelles; installation d'une porte automatique
-
1. Adoption d'une politique d'arrondissement concernant les débarcadères pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles
 2. Aménagement de deux bateaux-pavés au Centre d'accueil de Lachine et au Club des personnes handicapées du lac Saint-Louis
-
1. Service d'accompagnement, dans le cadre des camps de jour, assumé par l'arrondissement
 2. Subvention offerte aux parents pour l'accompagnement de personnes ayant des limitations fonctionnelles, dans le cadre d'activités de loisir autres que les camps de jour
-
1. Diffusion de l'information sur les activités de loisir et sur les organismes (deux parutions par année) ainsi que sur les ressources communautaires (1 parution par année) destinée aux personnes ayant des limitations fonctionnelles
 2. Ajout du pictogramme d'accessibilité sur la colonne d'affichage de l'aréna Pierre « Pete » Morin



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Lachine
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Bonification des outils de communication

Réalisations concrètes visées

1. À la mairie d'arrondissement : aménagement d'un comptoir d'accueil accessible aux personnes ayant des limitations fonctionnelles
2. Bibliothèque Saint-Pierre (complexe Fernand-Laplace) : achèvement de la signalisation intérieure à l'intention des personnes ayant des limitations fonctionnelles
3. Au Complexe culturel Guy-Descary : acquisition et installation d'une plate-forme élévatrice avec gaine fermée pour personnes à mobilité restreinte

Maintien du budget pour le programme d'accompagnement dans les camps de jour initiés par l'arrondissement

1. Bonification de l'information d'intérêt pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles dans le répertoire des activités et des organismes (2 parutions par année) ainsi que sur le site Internet
2. Maintien du guide des ressources communautaires destiné aux personnes ayant des limitations fonctionnelles
3. Ajout du pictogramme d'accessibilité sur les nouvelles colonnes d'affichage



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Travaux d'amélioration de la performance en accessibilité urbanistique
3. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
4. Bonification des outils de communication
5. Élaboration d'un plan de sensibilisation-formation pour l'arrondissement

Principaux résultats obtenus

1. À la mairie : amélioration de l'accès pour les personnes malvoyantes; installation d'un système d'aide à l'audition pour les citoyens avec déficience auditive
2. Stades de sport du parc Riverside : amélioration de l'accès pour les personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite
3. Ajout d'escaliers d'accès aux 7 piscines extérieures de l'arrondissement

Construction de bateaux-pavés afin de faciliter la transition de la rue au trottoir pour les fauteuils roulants

Soutien financier

Diffusion de l'offre de service et des coordonnées des organismes

Amélioration de l'accessibilité aux emplois pour les personnes handicapées



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
LaSalle
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Évaluation de la performance en accessibilité architecturale des immeubles municipaux de LaSalle
2. Interventions sur des immeubles municipaux
3. Travaux d'amélioration de la performance en accessibilité urbanistique
4. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
5. Bonification des outils de communication

Réalisations concrètes visées

Obtention d'un diagnostic précis fait par Société Logique (OBNL) afin d'établir des priorités à l'égard des prochaines actions à entreprendre à compter de 2009

À la mairie d'arrondissement: adaptation de tous les espaces d'accueil

Poursuite du programme de construction de bateaux-pavés pour faciliter la transition de la rue au trottoir à l'intention des personnes ayant des limitations fonctionnelles

Soutien pour l'accompagnement d'enfants dans les camps de jour et autres activités

Répertoire des activités: établissement d'une nomenclature de toutes les ressources disponibles pour les personnes handicapées de LaSalle; diffusion d'informations sur les améliorations apportées aux installations et services en matière d'accessibilité



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Évaluation de la performance en accessibilité universelle des immeubles de l'arrondissement
2. Interventions sur des immeubles municipaux
3. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
4. Développement de nouvelles activités de loisir à l'intention de personnes ayant des limitations fonctionnelles
5. Bonification des outils de communication

Principaux résultats obtenus

Un seul bâtiment a été évalué en 2007 (Centre Calixa-Lavallée). L'évaluation des 26 autres bâtiments se poursuivra jusqu'à l'été 2008. Cet outil servira à la prise de décisions quant aux interventions à mener sur les immeubles de l'arrondissement

1. Piscine du Centre du Plateau : achat d'une échelle adaptée
2. Piscine Schubert : réparation du lève-personne
3. Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal : report du projet en 2008

Soutien à un organisme

Inclusion des personnes ayant des limitations fonctionnelles à la journée nationale de l'activité physique

Répertoire de l'arrondissement : mention des installations accessibles et information sur l'organisme AlterGo



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Le Plateau-Mont-Royal
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir

Réalisations concrètes visées

1. Maison de la culture du Plateau-Mont-Royal : plans et devis pour l'amélioration de l'accès principal (hiver 2008) et exécution des travaux (printemps ou été 2008)
2. Centre Calixa-Lavallée : évaluation des possibilités de réaliser des interventions en 2008, à la suite de la réception du rapport d'évaluation de la performance en accessibilité universelle de ce bâtiment

Mise en œuvre du programme 2008



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Évaluation de la performance en accessibilité universelle des édifices municipaux de l'arrondissement
2. Interventions sur des immeubles municipaux
3. Amélioration de l'accessibilité urbanistique
4. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
5. Bonification des outils de communication

Principaux résultats obtenus

Finalisation de l'évaluation entreprise en 2006 par l'organisme mandataire (Société Logique)

1. Maison de la culture Marie-Uguay : mise aux normes en matière d'accessibilité universelle
2. Centre St-Paul : mise aux normes en matière d'accessibilité universelle

1. 8 places pour personnes handicapées ont été attribuées à des citoyens de l'arrondissement (4 débarcadères et 4 espaces de stationnement)
2. Approbation par le conseil d'arrondissement de la politique d'attribution d'espace de stationnement et de débarcadère à l'usage des personnes handicapées (CA07 220201 – mai 2007)
3. Adoption, par le conseil d'arrondissement, d'un cadre réglementaire pour l'émission des vignettes institutionnelles destinées aux intervenants dispensant des services de maintien à domicile et rattachés à un établissement visé par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (CA06 220419, CA06 220418, CA07 220030)
4. Émission de 65 vignettes institutionnelles

Mise en œuvre du programme

Création d'une page Internet afin d'identifier les services, programmes et installations disponibles en matière d'accessibilité universelle; le volet 1 a été réalisé en 2007 par l'identification des lieux accessibles pour les personnes handicapées à l'aide d'un logo



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Le Sud-Ouest
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Bonification des outils de communication

Réalisations concrètes visées

1. Réception et analyse du rapport de Société Logique faisant l'état de l'accessibilité universelle des bâtiments
2. Recommandation à l'administration municipale concernant les projets prioritaires pouvant être retenus dans le programme de l'enveloppe corporative – volet 4 (bibliothèque St-Charles)

Mise en œuvre du programme

Création d'une page Internet, afin d'identifier les services, programmes et installations disponibles en matière d'accessibilité universelle; pour la phase 2 : création d'une section dédiée aux ressources, programmes et installations offrant des services aux personnes handicapées



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir

Principaux résultats obtenus

À la mairie d'arrondissement: construction d'une rampe d'accès; mise aux normes des portes, du hall d'entrée et des toilettes; installation d'un système de caméra en circuit fermé

1. Accueil de 18 enfants de 5 à 16 ans dans le cadre du camp de jour, «Ensemble nous jouons»
2. Camp «À cœur ouvert» pour adultes handicapés de 16 à 30 ans



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Programme montréalais d'accompagnement en loisir

Réalisations concrètes visées

Organisation d'un camp de jour «Ensemble nous jouons» pour enfants de 5 à 16 ans



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Bonification des outils de communication

Principaux résultats obtenus

1. Maison de la culture Mercier : ouvre-porte d'entrée automatique, doublement du niveau d'éclairage général, ajout de main courante dans les escaliers et les vomitoires, ajout de bandes lumineuses sur les marches et système d'aide à l'audition
2. Maison de la culture Maisonneuve : rampe d'accessibilité extérieure, modification de l'accès à l'ascenseur, accessibilité des toilettes et système d'aide à l'audition
3. Centre Pierre-Charbonneau : chemin d'accès depuis les places de stationnement, main courante à l'entrée principale et accessibilité des toilettes
4. Piscine Édouard-Montpetit : stationnement réservé sur rue et débarcadère; entrée charnière et modification de la pente du chemin d'accès piétonnier
5. Aréna Raymond-Préfontaine : appel d'offres de services professionnels complété
6. Aréna Saint-Donat : appel d'offres de services professionnels complété

Maintien de la participation au programme

Maintien du répertoire inclusif d'activités et ajout d'une rubrique sur les ressources et les programmes destinés aux personnes handicapées



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Mercier-Hocheloga-Maisonneuve
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Bonification des outils de communication

Réalisations concrètes visées

1. Aréna Raymond-Préfontaine : toilettes publiques accessibles; toilettes et douches des joueurs accessibles; chambres des joueurs accessibles
2. Aréna St-Donat : toilettes publiques accessibles; toilettes et douches des joueurs accessibles; chambres des joueurs accessibles
3. Aréna Clément-Jetté : places de stationnement réservées; entrée principale munie de portes automatiques; toilettes publiques accessibles; chambres des joueurs accessibles
4. Piscine intérieure Hochelaga : entrée principale munie de portes automatiques; toilettes publiques accessibles; vestiaires et salles de douches accessibles; bassin de natation accessible par l'ajout d'un lève-personne
5. Piscine intérieure Morgan : stationnement accessible sur rue : entrée principale munie d'une rampe d'accès; vestiaires et salles de douches accessibles; bassin de natation accessible par l'ajout d'un lève-personne

Maintien de la participation au programme

1. Maintien d'un répertoire inclusif d'activités contenant une rubrique sur les ressources et les programmes destinés aux personnes ayant des limitations fonctionnelles
2. Insertion, dans l'application Internet du répertoire électronique, d'une rubrique sur les ressources et les programmes



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Travaux visant l'amélioration de l'accessibilité urbanistique
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Bonification des outils de communication

Principaux résultats obtenus

Aménagement de bateaux de trottoirs avec rainures pour simplifier le passage du trottoir à la rue (et vice-versa) pour les personnes se déplaçant en fauteuil roulant et pour les piétons ayant une déficience visuelle

Mise en œuvre du programme



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Montréal-Nord
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Travaux d'amélioration de l'accessibilité urbanistique
3. Programme montréalais d'accompagnement en loisir

Réalisations concrètes visées

1. Immeuble au 4255, place de l'Hôtel-de-Ville (bureaux administratifs de la Division des ressources humaines et de la Direction de la culture, sports, loisirs et développement social) : remplacement et automatisation des portes de l'entrée principale (finalisation de l'ensemble des travaux d'ici la fin 2008)
2. Bibliothèque Charlevoix : remplacement et automatisation des portes d'entrée et aménagement d'une rampe (finalisation de l'ensemble des travaux d'ici la fin 2008)

Aménagement de 20 nouveaux bateaux de trottoirs avec rainures



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir

Principaux résultats obtenus

Salle du conseil d'arrondissement : installation d'une rampe d'accès, d'un système d'aide à l'audition, d'un système d'alarme-incendie visuel et d'une toilette accessible (investissement de 230 000 \$, financement provenant du volet 2 de l'enveloppe municipale – réf. fiche 1.1) – nouvelle échéance : avril 2008

Investissements ayant permis de mieux répondre aux besoins de la clientèle



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Outremont
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir

Réalisations concrètes visées

1. Théâtre Outremont, 1248, avenue Bernard : système d'aide à l'audition incluant l'achat de quelques appareils pour les personnes en manifestant le besoin
2. Bureau du Service de l'aménagement urbain et du patrimoine (SAUP), avenue Davaar : travaux concernant les problématiques liées aux portes et aux seuils, à l'absence de système visuel d'alarme-incendie et de signalisation en braille; aménagement paysager exemplaire avec accès universel à même le talus extérieur au bâtiment
3. À la mairie d'arrondissement : travaux concernant les problématiques liées à l'absence de bateau-pavé à l'entrée principale, au seuil du vestibule, aux portes (extérieure et intérieure), au comptoir d'accueil (hauteur et absence de système d'amplification), à l'absence de système visuel d'alarme-incendie, aux fontaines non accessibles, à l'absence de main courante dans les escaliers et à la signalisation

Réponse aux besoins de la clientèle



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Interventions sur des immeubles municipaux

Principaux résultats obtenus

1. Bibliothèque Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aréna René-Masson, piscine et pataugeoire St-Georges : les travaux seront complétés en 2008
2. Centre aquatique Rivière-des-Prairies : installation de portes automatisées à l'entrée principale
3. Centre communautaire de Rivière-des-Prairies : mise aux normes, au sous-sol, des portes et poignées de portes des locaux et corridors
4. Bureau d'arrondissement : installation d'un ascenseur pouvant accueillir deux personnes en fauteuil roulant
5. Aux deux (2) bureaux Accès Montréal (BAM) : automatisation des portes d'entrée principale
6. Centre communautaire Le Mainbourg : automatisation des deux portes des salles de toilette (RDC), évaluation et estimé pour finaliser la mise aux normes des deux salles de toilette
7. Centre aquatique de Rivière-des-Prairies : évaluation des travaux à effectuer et estimation des coûts pour finaliser la mise aux normes
8. Centre communautaire de Rivière-des-Prairies : évaluation des travaux et estimé des coûts pour la mise aux normes
9. Piscine et pataugeoire du parc Richelieu : construction en conformité avec le concept d'accessibilité universelle

2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir

1. Promotion et mise en œuvre du programme
2. Développement d'activités de loisir à l'intention des personnes ayant des limitations fonctionnelles



Engagements selon le Plan d'action 2007

3. Bonification des outils de communication

4. Diffusion d'un atelier de sensibilisation

Principaux résultats obtenus

Production d'outils adaptés aux personnes ayant des limitations fonctionnelles :

1. Ajout d'une section dédiée aux loisirs et activités pour personnes handicapées dans le Répertoire des activités et des loisirs (pages bleues du Répertoire 2007-2008)
2. Publication de chroniques au sujet des services dédiés aux personnes handicapées dans le journal de l'arrondissement, L'ÉCHO des Berges

Atelier de formation/sensibilisation sur la communication avec les personnes ayant des limitations visuelles et auditives



Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Accessibilité des programmes, des services et de l'emploi
3. Bonification des outils de communication

Réalisations concrètes visées

1. Bibliothèque de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, aréna René-Masson, piscine et pataugeoire St-Georges : 3 projets retenus dans le cadre de l'appel de projets lancé par la Direction des immeubles l'an dernier et devant être effectués d'ici fin 2008
2. Centre aquatique Rivière-des-Prairies : finalisation de la mise aux normes
3. Centre communautaire de Rivière-des-Prairies : finalisation de la mise aux normes en ce qui a trait aux portes et poignées de portes adaptées des locaux et des corridors d'accès internes et externes
4. Finalisation de la mise aux normes des 2 salles de bain au Centre Le Mainbourg
5. Construction du complexe de la Maison de la culture et bureau d'arrondissement en conformité avec les objectifs généraux et spécifiques d'accessibilité universelle énoncés dans le PFT du projet

Non disponible

Dans le Guide du citoyen, ajout d'une section sur les ressources et les programmes destinés aux personnes handicapées



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Intervention sur des immeubles municipaux

Principaux résultats obtenus

1. Centre sportif Père-Marquette: le volet accessibilité universelle des espaces intérieurs a été reporté dans le cadre d'un projet ultérieur; les travaux destinés à rendre une seconde entrée accessible ont été abandonnés, car cette zone du bâtiment est, par convention, sous la responsabilité de la commission scolaire de Montréal; seuls les travaux de protection de l'immeuble ont été exécutés (820 000 \$ assumés par l'arrondissement)
2. Parc Beaubien – chalet et pataugeoire: fin des travaux prévue pour juin 2008; la rénovation du chalet inclut, dans l'aménagement intérieur, les dégagements et l'équipement nécessaires en matière d'accessibilité pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles
3. Centre Lafond: augmentation de la performance sur le plan de l'accessibilité universelle des espaces de circulation au rez-de-chaussée
4. Parc du Pélican – aménagement d'un site de baignade familiale: dans le pavillon des baigneurs, aménagement d'un vestiaire familial accessible aux personnes ayant des limitations fonctionnelles ainsi qu'un accès adapté au bâtiment et à la pataugeoire
5. Bureau d'arrondissement – réseau virtuel e-cité/311: fourniture et installation de deux postes adaptables aux besoins d'employés ayant des limitations fonctionnelles et aménagement d'un poste d'accueil avec signalisation (frais assumés par l'arrondissement); installation d'un ouvre-porte automatique pour l'accès du public (frais assumés par l'arrondissement)



Engagements selon le Plan d'action 2007

2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Bonification des outils de communication
4. Élaboration d'un plan de mesures d'urgence adaptées aux personnes handicapées et/ou formation par les arrondissements

Principaux résultats obtenus

97 personnes ont bénéficié de l'accompagnement en loisir dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie grâce au soutien de 83 accompagnateurs

Répertoire d'activités : intégration de l'information et des pictogrammes concernant les activités destinées aux personnes ayant des limitations fonctionnelles

Formation dispensée par la Croix-Rouge auprès de 40 employés environ, à l'automne 2006; simulation d'une mesure d'urgence en janvier 2008



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Rosemont–La Petite-Patrie
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Bonification des outils de communication
4. Élaboration d'un plan de mesures d'urgence adaptées aux personnes handicapées et/ou formation, par les arrondissements

Réalisations concrètes visées

1. Centre Lafond : installation d'une fontaine universellement accessible au rez-de-chaussée, d'éléments de quincaillerie universellement accessibles aux portes des suites culturelles et communautaires
2. Chalet du parc Étienne-Desmarteau :
 - conception et réalisation d'un chalet de parc universellement accessible comportant un bureau de partenaires, des vestiaires et des installations sanitaires – projet échelonné sur 2008-2009
3. Nouvelle bibliothèque (district Saint-Édouard) : planification et élaboration des plans et devis pour la construction d'une nouvelle bibliothèque universellement accessible sur le site du 800, boulevard Rosemont – projet échelonné sur 3 ans (2008-2010)

Poursuite du soutien financier pour l'accompagnement en loisir

Répertoire annuel et site Internet de l'arrondissement : maintien d'informations et de pictogrammes concernant les activités ou services destinés aux personnes ayant des limitations fonctionnelles

Simulation d'une mesure d'urgence en janvier 2008



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Bonification des outils de communication

Principaux résultats obtenus

À la mairie d'arrondissement: installation d'ouvre-portes automatiques; installation d'un ascenseur permettant l'accessibilité à la salle du conseil; construction de nouvelles salles de toilettes adaptées; modification des comptoirs d'accueil; création d'un guichet de service adapté; installation d'une rampe d'accès; modification des places de stationnement

41 enfants ont pu bénéficier du programme: activités sociorécréatives et sportives organisées en collaboration avec des organismes du milieu

Répertoire inclusif des activités de loisirs et autres services destinés aux citoyens vivant avec une déficience: diffusion à l'ensemble des citoyens par le biais de la publication: L'agenda



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Saint-Laurent
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir

Réalisations concrètes visées

À la mairie d'arrondissement: interventions à l'entrée secondaire; amélioration de la circulation intérieure (obstacles et signalisation); ajout d'un système d'aide à l'audition dans la salle du conseil; ajout d'un système visuel d'alarme-incendie et d'un système d'amplification; travaux relatifs à l'accessibilité de la fontaine et du téléphone public

Mise en œuvre du programme, création d'un poste en coordination pour gérer ce programme et ouverture des activités artistiques aux enfants inscrits au programme d'intégration



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Évaluation de la performance en accessibilité universelle des immeubles de l'arrondissement
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Bonification des outils de communication

Principaux résultats obtenus

- Réception du rapport final de cette évaluation vers la mi-février 2008
- Mise en œuvre de ce programme à l'intérieur du programme des camps de loisirs estivaux
- Rencontre avec le chargé de projet (AlterGo) : échange d'expertise et évaluation des possibilités de collaboration



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Saint-Léonard
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Bonification des outils de communication

Réalisations concrètes visées

Évaluation des possibilités d'amélioration de l'accessibilité universelle pour certains bâtiments de l'arrondissement suite au rapport de Société Logique fait en 2007 - mise en œuvre de certains travaux

Mise en application du programme à même la programmation des camps de loisirs estivaux

Diffusion d'informations relatives à certaines activités de l'arrondissement sur le site AccèsSimple destiné aux internautes ayant des limitations intellectuelles



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Développement d'activités de loisirs à l'intention de personnes ayant des limitations fonctionnelles
4. Bonification des outils de communication
5. Atelier de formation sur la communication avec les personnes ayant des limitations visuelles ou auditives (projet non prévu au Plan d'action 2007)

Principaux résultats obtenus

1. Chalets et pataugeoires: en processus de décision quant à l'échéancier des travaux de mise aux normes
2. Centre Jean-Claude Malépart: en attente des travaux acceptés dans le cadre de l'enveloppe corporative dédiée à l'accessibilité universelle des immeubles municipaux
3. Maison de la culture Frontenac: en attente des travaux acceptés dans le cadre de l'enveloppe corporative dédiée à l'accessibilité universelle des immeubles municipaux
4. Centre Saint-Eusèbe: les travaux prévus n'ont pas été retenus dans le cadre de l'enveloppe corporative dédiée à l'accessibilité universelle des immeubles municipaux
5. Jardin communautaire Centre-Sud: tests de caractérisation des sols réalisés; comité mis sur pied pour la recherche de solutions relatives à la poursuite des activités de jardinage

Soutien aux partenaires communautaires

Projet reporté en 2008

1. Répertoire des activités « Ici Ville-Marie » : indications plus claires des lieux accessibles
2. Formation d'un comité pour améliorer le visuel du répertoire et pour bonifier les outils inclusifs informatisés

Diffusion de la formation auprès de 15 personnes issues de diverses directions de l'arrondissement



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Ville-Marie
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Développement d'activités de loisirs à l'intention des personnes ayant des limitations fonctionnelles
4. Bonification des outils de communication

Réalisations concrètes visées

1. Plans d'eau et chalets de parcs (notamment les chalets des parcs Des Vétérans, Olivier-Robert et Toussaint-Louverture): réalisation des plans et devis pour la mise aux normes, incluant l'aspect accessibilité universelle
2. Centre Jean-Claude Malépart: planification des travaux en parallèle à la construction d'une nouvelle piscine afin de terminer les modifications nécessaires à l'accessibilité universelle
3. Maison de la culture Frontenac: réalisation des travaux d'accessibilité universelle (été 2008)
4. Centres Saint-Eusèbe et Alexandre-de-Sève: analyse de faisabilité pour en favoriser l'accessibilité universelle
5. Jardin communautaire Centre-Sud: poursuite des travaux du comité afin d'apporter des solutions pour le maintien des activités, incluant l'aspect d'accessibilité universelle

Soutien et suivis auprès des organismes communautaires concernés

Analyse des besoins des organismes interarrondissements: visites, rencontres et évaluations prévues d'ici l'automne 2008

1. Pour les publications de Ville-Marie: bonification des outils d'inclusion; rencontre entre les agents porteurs du dossier d'accessibilité universelle, les responsables des communications de l'arrondissement et l'agent de communication responsable du projet à AlterGo
2. Lieux des réunions du conseil d'arrondissement choisis en fonction de leur accessibilité (10 lieux différents)



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Formation – aide aux personnes sinistrées pour les personnes à mobilité réduite
4. Bonification des outils de communication
5. Soutien spécial à des organismes oeuvrant spécifiquement auprès des personnes handicapées

Principaux résultats obtenus

1. Maison du citoyen – mise aux normes : retard dans la réalisation (finalisation reportée au Plan d'action 2008)
 2. Piscine Joseph-Charbonneau : modernisation des fauteuils roulants
 3. Gymnase Joseph-Charbonneau : buts de basket-ball abaissés pour faciliter la pratique de ce sport en fauteuil roulant
 4. Piscine Saint-Roch : réparation du lève-personne
-
1. 120 jeunes ont bénéficié du programme
 2. Majoration de 4 % de la contribution financière (non récurrente)
- Annulation de la formation, faute de participants (une seule employée inscrite)
1. Les bureaux Accès Montréal (BAM) participent au service Relais de Bell pour les malentendants et l'arrondissement en a informé la population par son site Internet
 2. Répertoire de l'arrondissement : ajout d'une page incluant les programmes et ressources pour personnes à mobilité réduite; identification par pictogrammes des immeubles accessibles aux personnes à mobilité réduite
-
1. Majoration de 4 % des contributions financières versées à 2 organismes
 2. Gratuité de 300 heures à la piscine Joseph-Charbonneau mise à la disposition de 5 athlètes de haut niveau en natation présentant des limitations fonctionnelles



PLAN D'ACTION 2008

Arrondissement
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Interventions sur des immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Formation – aide aux personnes sinistrées dont les personnes à mobilité réduite
4. Bonification des outils de communication

Réalisations concrètes visées

Maison du citoyen : mise aux normes pour assurer l'accessibilité du bâtiment et le rendre plus convivial

Maintien d'une contribution financière pour le programme d'accompagnement en loisir

Formation d'une personne qui pourrait agir à titre de personne ressource pour la formation locale, afin de maintenir à niveau la préparation de l'arrondissement en cas de sinistres

Mise à disposition d'un interprète gestuel lors des 10 séances régulières du conseil d'arrondissement



Bilans et plans d'action des services centraux

Direction générale

Équipe projet d'implantation du réseau Accès Montréal 311

Ombudsman de Montréal

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Bureau de gestion des grands projets

Direction de l'habitation (logement social et abordable)

Direction des immeubles

Service de police de la Ville de Montréal

Service de sécurité incendie de Montréal

Planification des secours

Service des affaires corporatives

Direction du greffe

Service des communications et des relations avec les citoyens

Direction des communications

Direction des relations avec les citoyens

Service des infrastructures, du transport et de l'environnement

Direction des transports (Développement/sécurité/aménagement)

Service du capital humain

Direction du développement du capital humain

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle (SDCQMVDE)

Direction de la diversité sociale

Direction des grands parcs et de la nature en ville

Direction des Muséums nature de Montréal

Direction du développement culturel

Les pages suivantes présentent pour chaque service central, par direction, lorsqu'il y a lieu, le bilan immédiatement suivi du plan d'action. Cette organisation de l'information devrait permettre au lecteur de connaître l'implication des divers services centraux de la Ville.

Les informations se déclinent toujours selon la même séquence : l'axe architectural et urbanistique d'abord; puis l'axe des programmes, services et emploi; ensuite l'axe des communications municipales et enfin, l'axe sensibilisation et formation.



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Aménagement de 61 postes de travail destinés au traitement des appels des citoyens, incluant l'acquisition de mobilier ergonomique pour 47 postes
2. Maintien du service téléphonique ATS pour les personnes ayant des limitations auditives
3. Diffusion d'un plan de communication externe sur l'implantation du réseau intégré de prestation de services aux citoyen(ne)s e-cité/311, tenant compte des besoins particuliers des personnes ayant des limitations fonctionnelles
4. Présentation d'une formation-sensibilisation sur le service à la clientèle ayant des limitations fonctionnelles, à l'intention des futurs agents de communication sociale du réseau intégré de prestation de services aux citoyen(ne)s e-cité/311, en vue d'une offre de service adaptée aux besoins particuliers de cette clientèle
5. Planification d'une formation-sensibilisation sur le service à la clientèle ayant des limitations fonctionnelles pour les gestionnaires du réseau e-cité/311, en vue d'une offre de service adaptée aux besoins particuliers de cette clientèle, incluant les perspectives d'embauche

Principaux résultats obtenus

Aménagement des postes de travail tel que prévu dont 47 ergonomiques, dans les 9 arrondissements constituant la Ville de Montréal avant les fusions de 2001

Service maintenu et ajusté à la nouvelle plage horaire, soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 20 h 30; samedi, dimanche et férié de 9 h à 17 h. Gain de 1 817,5 heures; amélioration de 87%

Diffusion d'un plan de communication externe intégrant le maintien du service téléphonique ATS pour le lancement officiel du 18 décembre 2007.

Diffusion d'une formation adaptée auprès de 60 nouveaux agents de communication sociale dont l'appréciation a été très positive

Planification et diffusion d'une formation-sensibilisation auprès de 17 gestionnaires et professionnels dont l'appréciation a été très positive

* En 2008: Service des communications et des relations avec les citoyens–Direction des relations avec les citoyens



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Analyse des bureaux actuels et futurs de l'Ombudsman de Montréal afin de s'assurer qu'ils soient sécuritaires et demeurent accessibles aux personnes ayant des limitations fonctionnelles
2. Diffusion d'informations sur l'Ombudsman de Montréal en langage simplifié, «ortographe altérnative» et son, sur le site AccèsSimple, destiné aux personnes ayant des limitations intellectuelles
3. Production et diffusion du dépliant de l'Ombudsman de Montréal en langage simplifié et «ortographe altérnative» (français et anglais), à l'intention des personnes ayant des limitations intellectuelles

Principaux résultats obtenus

Projet reporté à une échéance ultérieure

Implantation complétée

Projet reporté en 2008. Toutefois, le dépliant a déjà été grandement simplifié, sans nécessairement répondre à toutes les exigences rattachées au langage simplifié.



PLAN D'ACTION 2008

Service central
Ombudsman de Montréal
(suite)

Projets prévus en 2008

1. Bonification des outils de communication
2. Suivis en matière d'accessibilité architecturale

Réalisations concrètes visées

1. Amélioration de la capsule du site AccèsSimple fournissant de l'information sur l'Ombudsman
 2. Modification du site Internet régulier de l'Ombudsman afin d'en améliorer la configuration et d'en faciliter l'utilisation par les personnes ayant certaines limitations intellectuelles
-
1. Concernant les bâtiments utilisés par la Ville, pour tout projet de rénovation ou de construction, mise en vigueur des meilleures normes d'accessibilité, et ce, dans la mesure où cette situation est portée à l'attention de l'Ombudsman
 2. Dans le cadre du programme de réaménagement de l'Hôtel-de-Ville de Montréal, s'assurer du respect des normes les plus modernes en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Service central

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Bureau de gestion des grands projets

PLAN D'ACTION 2008



Projets prévus en 2008

Réalisations concrètes visées

1. Participation à un atelier de sensibilisation sur le développement d'immeubles et d'environnements urbains universellement accessibles

Participation des chefs de projets et de leur équipe

Note : Première année de participation au dossier



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Poursuite de la réalisation de logements accessibles et adaptables dans les projets de logements sociaux et communautaires subventionnés par les programmes gouvernementaux AccèsLogis (ACL) et Logement abordable (LAQ) - résultats attendus: 30 % d'unités accessibles et adaptables dont 5 % d'unités adaptées (Opération 15 000 logements)
2. Poursuite de la gestion du Programme d'adaptation de domicile pour personnes handicapées (PAD) et du Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA) pour les logements locatifs privés et communautaires ainsi que pour des propriétés privées (programmes provinciaux) – environ 150 dossiers PAD et 250 dossiers LAAA, selon les disponibilités budgétaires
3. Finalisation du guide technique destiné aux concepteurs et portant sur les normes d'accessibilité applicables dans les nouveaux projets de logements sociaux locatifs
4. Révision des critères d'accessibilité et d'adaptabilité des logements prescrits par le Guide de construction de la SHQ, pour les projets de logements sociaux subventionnés par les programmes AccèsLogis (ACL) et Logement abordable (LAQ)

Principaux résultats obtenus

Réalisation de logements accessibles dans les projets de logements sociaux et communautaires – 417 unités accessibles (47 % du total des unités) dont 245 unités adaptables (28 % du total des unités) dont 11 unités adaptées (1 % du total des unités)

Traitement de 83 dossiers PAD et de 170 dossiers LAAA

En attente de la confirmation de nouveaux budgets de la part de la Société d'Habitation du Québec (SHQ) pour la réalisation de projets de logements sociaux locatifs, afin de finaliser ou de modifier les exigences du guide dans les balises des budgets

En attente de la confirmation de nouveaux budgets de la part de la SHQ, pour la réalisation de projets de logements sociaux locatifs afin de finaliser ou de modifier les exigences du guide dans les balises des budgets



Engagements selon le Plan d'action 2007

5. Finalisation de l'étude sur les impacts des frais induits par différents degrés d'accessibilité dans les nouveaux bâtiments de logements sociaux et d'initiative privée, sans ascenseur, et élaboration de recommandations
6. Diffusion sur le site Internet de la Ville de Montréal, *Habiter Montréal*, d'informations sur les logements sociaux accessibles et adaptables qui seront rendus disponibles et référence au service InfoLogis du centre de réadaptation Lucie-Bruneau, en vue d'améliorer l'appariement entre l'offre et la demande
7. Élaboration d'outils de référence et de travail à l'intention des organismes promoteurs et des concepteurs, afin d'augmenter la sensibilisation aux besoins liés à une meilleure accessibilité architecturale dans les projets de logements sociaux
8. Réalisation de l'arrimage entre l'équipe de soutien technique et l'équipe responsable de la gestion des programmes AccèsLogis (ACL) et Logement abordable (LAQ) pour l'adaptation de logements locatifs sociaux et communautaires à l'aide du programme de Soutien à l'adaptation de domicile (SAD). Résultats attendus : traitement de 30 dossiers SAD
9. Présentation d'un atelier de formation – sensibilisation sur la conception de bâtiments à logements accessibles et adaptables dans le but de d'informer les gestionnaires municipaux sur les projets de logements sociaux subventionnés ainsi que sur les différents enjeux liés à l'accessibilité et à l'adaptabilité

Principaux résultats obtenus

L'étude complétée recommande de sensibiliser le gouvernement du Québec à inclure dans le Code de construction du Québec (CCQ) des normes d'accessibilité visant l'intérieur des logements afin d'augmenter le nombre de logements accessibles à peu de coûts et à augmenter les budgets afférents à la construction de logements sociaux et communautaires accessibles

Information disponible et mise à jour sur le site Internet de la Ville de Montréal, *Habiter Montréal*, et référence au service InfoLogis du centre de réadaptation Lucie-Bruneau

Outils visuels de référence en cours d'élaboration

Arrimage et rodage des procédures administratives réalisés entre les deux équipes. Onze dossiers SAD ont été traités en 2007

Atelier réalisé par l'organisme Société Logique en collaboration avec le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) et l'Association des devenus sourds et malentendants du Québec (ADSMQ)



PLAN D'ACTION 2008

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine Direction de l'habitation (logement social et abordable) (suite)

Service central

Projets prévus en 2008

1. Réalisation de logements accessibles et adaptables dans les projets de logements sociaux et communautaires subventionnés par les programmes gouvernementaux AccèsLogis (ACL) et Logement abordable (LAQ)
2. Gestion du Programme d'adaptation de domicile pour personnes handicapées (PAD) et du Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA) pour les logements locatifs privés ou communautaires ainsi que pour des propriétés privées (programmes provinciaux)
3. Finalisation du guide technique destiné aux concepteurs et portant sur les normes d'accessibilité applicables dans les nouveaux projets de logements sociaux locatifs en fonction des budgets alloués par la SHQ à la réalisation des projets
4. Révision des critères d'accessibilité et d'adaptabilité des logements prescrits dans le Guide de construction de la SHQ, pour les projets de logements sociaux subventionnés par les programmes AccèsLogis (ACL) et Logement abordable (LAQ) en fonction des budgets alloués par la SHQ à la réalisation des projets

Réalisations concrètes visées

Réalisation de logements accessibles et adaptables dans les projets de logements sociaux et communautaires. Résultats attendus: 30 % d'unités accessibles et adaptables, dont 5 % d'unités adaptées (orientations du plan d'affaires de l'Opération 15 000 logements)

Gestion du Programme d'adaptation de domicile pour personnes handicapées (PAD) et du Programme de logements adaptés pour aînés autonomes (LAAA). Résultats attendus: 150 dossiers PAD et 250 dossiers LAAA

Diffusion du guide auprès des concepteurs afin d'améliorer la conception des logements sociaux accessibles et adaptables de même que celle des espaces communs, de l'entrée principale et des espaces extérieurs

Réalisation de la concordance entre les critères du Guide de construction de la SHQ et les normes du guide destiné aux concepteurs



Projets prévus en 2008

5. Maintien, sur le site Internet de la Ville de Montréal, *Habiter Montréal*, de l'information sur les logements sociaux accessibles et adaptables prévus et transmission de l'information au service InfoLogis du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau
6. Finalisation et présentation d'outils de référence et de travail à l'intention des organismes promoteurs et des concepteurs, afin d'augmenter la sensibilisation aux besoins liés à une meilleure accessibilité architecturale dans les projets de logements sociaux

Réalisations concrètes visées

- Actualisation permanente de l'information sur les logements sociaux accessibles et adaptables prévus sur le site *Habiter Montréal*
- Élaboration d'une présentation visuelle illustrant des cas concrets de conception réussie en matière d'accessibilité et d'adaptabilité architecturale de même que des cas de conception ou de construction à éviter



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Finalisation des travaux d'amélioration des performances architecturales en matière d'accessibilité universelle sur 18 immeubles municipaux, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire municipale destinée à cet effet (volet 1 et 2)
2. Mise en œuvre des travaux d'amélioration des performances architecturales en matière d'accessibilité universelle sur des immeubles municipaux, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire municipale destinée à cet effet (volet 3)
3. Présentation d'un atelier de formation sur le développement d'immeubles universellement accessibles à des gestionnaires municipaux chargés de projets architecturaux
4. Création d'un répertoire informatisé accessible aux gestionnaires municipaux, regroupant toutes les évaluations de performances en accessibilité universelle réalisées sur les immeubles municipaux

Principaux résultats obtenus

Travaux entièrement complétés dans 14 immeubles municipaux et en voie de l'être dans 4 autres édifices, au Complexe sportif Claude-Robillard, à l'hôtel de ville et dans les arrondissements suivants: L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Lachine, LaSalle, Outremont, Le Plateau-Mont-Royal, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Le Sud-Ouest, Ville-Marie, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Sélection de projets pour 12 immeubles offrant des services de première ligne dans 6 arrondissements. Définition des besoins et des travaux nécessaires. Engagement des firmes professionnelles. Début de la réalisation des plans et devis

Formation en accessibilité universelle donnée à 30 gestionnaires municipaux chargés de projets architecturaux provenant d'arrondissements et de services corporatifs

Outil de consultation afin d'intégrer les besoins en accessibilité universelle aux programmes de travaux actuels et futurs dans ces immeubles



Projets prévus en 2008

1. Finalisation des travaux d'amélioration des performances architecturales en accessibilité universelle sur les immeubles municipaux, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire afférente (volet 1, 2 et 3)
2. Projets d'amélioration des performances architecturales en accessibilité universelle des immeubles municipaux ouverts au public (enveloppe corporative 2008)
3. Présentation d'un atelier de formation sur le développement d'immeubles universellement accessibles

Réalisations concrètes visées

Travaux à compléter dans 16 immeubles municipaux ouverts au public, à l'hôtel de ville et dans les arrondissements suivants : Ahuntsic-Cartierville, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Le Plateau-Mont-Royal, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Laurent, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Ville-Marie et Villeray-St-Michel-Parc-Extension

Appel de projet, sélection et mise en œuvre des projets de la nouvelle enveloppe corporative 2008

Coordination et diffusion d'un atelier de formation auprès de 30 gestionnaires immobiliers municipaux chargés de projets



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Évaluation relative à la performance en accessibilité universelle de 4 bâtiments du Service de police de la Ville de Montréal
2. Développement d'une stratégie de communication pour sensibiliser les employés du Service de police de la Ville de Montréal à l'implantation du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) (volet personnes handicapées)

Principaux résultats obtenus

Évaluation effectuée par l'organisme Société Logique pour les postes de quartier 13, 20 et 40 ainsi que pour le Centre opérationnel Nord; en attente du rapport

Projet reporté en raison de la non-disponibilité des données émanant de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec



Projets prévus en 2008

1. Évaluation de la performance en accessibilité universelle des bâtiments

Réalisations concrètes visées

1. Approbation du rapport d'évaluation réalisé par Société Logique touchant les postes de quartier 13, 20, 40 ainsi que le Centre opérationnel Nord
2. Mesures correctives, s'il y a lieu, afin d'améliorer l'accessibilité universelle du Centre opérationnel Nord (conditionnellement à l'aide financière octroyée par la Direction des immeubles)
3. Évaluation de la performance en accessibilité universelle de deux autres centres opérationnels du Service de police de la Ville de Montréal



BILAN 2007

Service central Service de sécurité incendie de Montréal Planification des secours

Engagements selon le Plan d'action 2007

- 1- Mise à jour continue de l'inventaire permanent des personnes à mobilité réduite du Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM), permettant des interventions appropriées auprès de toutes les personnes handicapées, advenant un incendie ou un sinistre majeur

Principaux résultats obtenus

Mise à jour de la base de données informatisée de la division de la planification des secours (15 252 personnes) par les 66 casernes du SSIM

763 nouvelles inscriptions en 2007

Service étendu à tout le territoire de l'île de Montréal



Projets prévus en 2008

1. Mise à jour continue de l'inventaire permanent des personnes à mobilité réduite du Service de sécurité incendie de Montréal (SSIM), permettant des interventions appropriées auprès de toutes les personnes handicapées, advenant un incendie ou un sinistre majeur

Réalisations concrètes visées

Augmentation du nombre d'inscriptions par l'établissement de contacts avec différentes associations de personnes à mobilité réduite



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Offre de service d'interprètes, sur demande, destinée aux personnes ayant des limitations auditives, pendant les périodes de questions du public, lors des assemblées du conseil municipal, du conseil d'agglomération et des séances publiques des commissions permanentes, et ce, sous réserve de la disponibilité des interprètes.

Principaux résultats obtenus

Réponse à une seule demande de service d'interprète en langage gestuel dans le cadre d'une consultation publique sur la participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal, tenue les 25 septembre, 9 et 10 octobre par la Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie



Projets prévus en 2008

1. Offre de service d'interprètes, sur demande, à l'intention des personnes ayant des limitations auditives, pendant les périodes de questions du public, lors des assemblées du conseil municipal, du conseil d'agglomération et des séances publiques des commissions permanentes, sous réserve de la disponibilité des interprètes
2. Adaptation de règlements municipaux à l'intention des personnes ayant des limitations intellectuelles

Réalisations concrètes visées

Poursuite des services offerts en 2007, incluant le système d'aide à l'audition par ondes MF (modulation de fréquence)

Adaptation des règlements de régie interne des conseils municipal et d'agglomération
Adaptation des règlements concernant les commissions des conseils



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Diffusion des actualités municipales au moyen du service téléphonique Publiphone, outil géré par le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM)
2. Ajout de nouvelles pages sur le site AccèsSimple destiné aux internautes ayant des limitations intellectuelles, en tenant compte des recommandations du rapport d'évaluation complété en 2006 par le Groupe Défi Apprentissage de l'Université de Montréal

Principaux résultats obtenus

Mise à jour hebdomadaire de l'information sur le Publiphone

Principales activités et leur statut :

- Guide au webmestre - complété
- Refonte des contenus : les textes ont été révisés et intégrés dans un gabarit de scénarisation par l'équipe e-cité. En attente des autres documents finaux pour présenter un calendrier de production aux partenaires

L'enregistrement pour le mode sonore, sous la responsabilité du Groupe Défi Apprentissage, est prévu au début de l'année 2008.



Projets prévus en 2008

1. Ajout de nouvelles pages sur le site AccèsSimple destiné aux internautes ayant des limitations intellectuelles
2. Diffusion des actualités municipales sur le Publiphone (outil géré par le RAAMM)
3. Diffusion d'informations au sujet de l'accessibilité des lieux de diffusion culturelle
4. Brochure sur l'accessibilité universelle

Réalisations concrètes visées

Fin de la refonte entreprise en 2007 : contenus rédactionnels, photos, éléments sonores, etc. et intégration au site AccèsSimple en tenant compte des recommandations du rapport d'évaluation complété en 2006 par le Groupe Défi Apprentissage de l'Université de Montréal. Enrichissement du contenu en collaboration avec le CRADI

Maintien de l'activité

Ajout de l'information dans la publication *Zoom Culture*

Production de la brochure en langage simplifié et en braille

Projets prévus en 2008

1. Présentation du fonctionnement du réseau Accès Montréal (311) à des organismes travaillant auprès des personnes ayant des limitations fonctionnelles
2. Analyse et planification d'une sensibilisation adaptée auprès du personnel du Réseau Accès Montréal, dans le cadre d'un programme de formation continue
3. Arrimage avec l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève sur l'accessibilité architecturale, advenant la décision d'y implanter un bureau Accès

Réalisations concrètes visées

Envoi d'une offre de présentation du 311 à 10 organismes, ou plus, impliqués auprès des personnes ayant des limitations fonctionnelles
Distribution de matériel promotionnel

Transfert de l'expertise développée en 2007 à la nouvelle unité responsable, la division des relations avec les citoyens
Élaboration de scénarios pour l'instauration d'un programme de formation continue

Confection des plans et devis en tenant compte de l'analyse architecturale effectuée par l'organisme Société Logique en 2006

* En 2007: Direction générale–Équipe d'implantation du Réseau Accès Montréal 311



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Tenue d'une consultation publique sur le Plan de transport de Montréal

Principaux résultats obtenus

1. Séances de consultation publique menées de juin à septembre 2007 par 2 commissions:
 - Commission du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif
 - Commission du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures
2. Dépôt de plus d'une centaine de mémoires auprès des deux commissions
3. Des mémoires recommandaient de considérer l'accessibilité universelle comme principe transversal du Plan de transport et de définir clairement ce concept dans la version finale du document. Il a été demandé de planifier l'accessibilité universelle en amont des 21 chantiers et autres projets du Plan de transport; d'y intégrer des mécanismes de collaboration avec les partenaires du milieu dès le début des projets; de porter attention à divers aspects de l'aménagement des voies publiques (emplacement et configuration du mobilier urbain, largeur des trottoirs et installation de signaux sonores).
4. Dépôt de recommandations, par les deux commissions, aux conseils municipal et d'agglomération



Engagements selon le Plan d'action 2007

2. Installation de signaux sonores à 30 intersections afin d'améliorer l'accessibilité pour les personnes ayant des limitations visuelles
3. Mise aux normes des feux piétons à décompte numérique à 180 intersections pour améliorer la sécurité des personnes lors de la traversée de rues
4. Réalisation d'un guide d'aménagement piétonnier pour un domaine public universellement accessible
5. Poursuite d'un projet pilote de détection des bateaux-pavés avec dalles tactiles à 3 intersections, pour les personnes ayant des limitations visuelles.

Principaux résultats obtenus

Ajouts de nouveaux feux sonores à 6 intersections et remplacement de feux sonores existants à 3 intersections

1. Installation de nouveaux feux piétons à décompte numérique à 15 intersections
2. Conversion de feux piétons existants en feux piétons à décompte numérique à 56 intersections à même le programme de mise aux normes
3. Révision des temps de traversée des piétons à 71 intersections
4. Pour la période 2006-2007, 220 intersections ont été munies de feux de piétons à décompte numérique

Projet en cours

Projets pilotes:

1. Terminus voyageur - reporté, en attente de la poursuite de la réalisation du projet de l'Îlot Voyageur
2. Intersection Cherrier-Berri – reporté, en raison du retard du premier projet pilote



Projets prévus en 2008

1. Modification et adoption du Plan de transport de Montréal à la suite de la tenue d'une consultation publique
2. Installation de feux sonores à diverses intersections afin d'améliorer l'accessibilité pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles
3. Mise aux normes de feux piétons à décompte numérique pour améliorer la sécurité des personnes lors de la traversée des rues
4. Réalisation d'un guide d'aménagement piétonnier pour un domaine universellement accessible
5. Poursuite du projet pilote de détection des bateaux-pavés avec dalles tactiles à 3 intersections, pour les personnes ayant des limitations visuelles

Réalisations concrètes visées

1. Modifications à la suite des recommandations des commissions du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif; et du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures
2. Adoption de la version finale du Plan de transport

Installation de feux sonores à environ 50 intersections

Installation de feux pour piétons à décompte numérique à environ 48 intersections, en plus des installations qui seront réalisées dans le cadre du projet de mise aux normes des feux de circulation

Réalisation d'un guide d'aménagement piétonnier pour un domaine universellement accessible

1. Réalisation des projets pilotes : Terminus Voyageur et intersection Cherrier-Berri
2. Nouveau projet rue Côte-des-Neiges dans le cadre du programme de sécurisation des intersections : aménagement de saillies avec dalles tactiles



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Analyse du système d'emploi (ASE) dans les arrondissements et services
2. Promotion des emplois de la Ville et participation à des salons d'emploi
3. Promotion des emplois du programme Placement carrière-été (PCE) auprès des étudiants ayant des limitations fonctionnelles
4. Évaluation du Programme de parrainage professionnel 2006-2007, analyse des mécanismes d'intégration utilisés pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles et ajustements du programme 2007-2008, s'il y a lieu
5. Analyse de la disponibilité de la main-d'œuvre handicapée sur le marché du travail, en comparaison avec la représentativité des personnes handicapées au sein du personnel de la Ville de Montréal; et intégration des objectifs déterminés par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse

Principaux résultats obtenus

Production d'un diagnostic sur les pratiques en gestion des ressources humaines
Dépôt, au Service du capital humain, du plan d'action 2008-2010 des unités d'affaires

Participation du SCH, de certains arrondissements et services à deux grands salons d'emploi (avril et octobre 2007) rejoignant ainsi quelque 2 300 personnes. Ces salons étant ouverts à tout public, il est difficile de déterminer combien de personnes handicapées les ont fréquentés.

Mise en place d'une collaboration avec le département des services professionnels offerts aux étudiants handicapés de l'UQAM

Rencontre des stagiaires vivant avec des limitations fonctionnelles pour discuter de l'accueil et de la formation reçus, de l'organisation et de l'environnement de travail en fonction de leurs besoins spécifiques. Cette rencontre a permis d'identifier des points à améliorer lors de la mise en place de ce programme en 2007-2008.

Responsabilité de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse : en attente des résultats quantitatifs



Engagements selon le Plan d'action 2007

6. Instauration d'un partenariat avec le CAMO (Comité d'adaptation de la main-d'œuvre) pour personnes handicapées
7. Diffusion auprès des arrondissements et des services corporatifs des recommandations d'un projet mené en 2006 avec l'organisme La Bourgade inc., sur le processus d'embauche des personnes handicapées à la Ville de Montréal
8. Élaboration d'un guide sur l'embauche et l'intégration des personnes handicapées, à l'intention des intervenants en ressources humaines et des gestionnaires

Principaux résultats obtenus

Adhésion de la Ville au réseau des entreprises Équité et Handicap du CAMO pour personnes handicapées. Participation à des rencontres (environ une par mois) avec des représentants d'une dizaine de grandes entreprises (STM, Hydro-Québec, Fonction publique fédérale, etc.) pour partager des pratiques et organiser des événements rejoignant des candidats à la recherche d'emploi, des organismes et des employeurs

À la suite du projet, les recommandations de La Bourgade inc. et du SCH ont été présentées à l'occasion d'une rencontre avec le réseau RH (mars 2007).

La Bourgade inc. a proposé, entre autres, à la Ville de Montréal d'élaborer un guide sur l'embauche et l'intégration en emploi des personnes handicapées, ce qui a été réalisé.

Réalisation et diffusion du Guide sur intranet
Ouverture d'une section sur l'embauche des personnes handicapées sur le site intranet du SCH
Communiqués internes et présentations au réseau RH



PLAN D'ACTION 2008

Service central
Service du capital humain

Direction du développement du capital humain (suite)

Projets prévus en 2008

Réalisations concrètes visées

- | | |
|--|---|
| 1. Bilan 2007 sur l'accès à l'égalité en emploi | Portrait des effectifs
Rapport sur les embauches nettes
Rapport sur les activités réalisées en lien avec les groupes visés
Dépôt au comité exécutif du bilan 2007 (mai 2008)
Formation et soutien professionnel offerts aux responsables des unités d'affaires par l'équipe DDCH-PAÉE |
| 2. Bilan 2005-2007 sur les mesures provisoires d'embauche | Rapport sur l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs des mesures adoptées en mai 2004
Dépôt au comité exécutif du bilan 2007 (mai 2008)
Formation et soutien professionnel offerts par l'équipe DDCH-PAÉE aux responsables des unités d'affaires |
| 3. Plan d'action triennal sur l'accès à l'égalité en emploi (2008-2010) des unités d'affaires et du SCH corporatif | Production du plan triennal et conception des plans d'action des unités d'affaires. Dépôt du plan d'action sur l'accès à l'égalité en emploi au comité exécutif (mai 2008)
Mise en œuvre, dans les unités d'affaires, des mesures de redressement, d'égalité des chances, de soutien et de communication prévues dans les plans d'action 2008-2010
Formation et soutien professionnel offerts par l'équipe DDCH-PAÉE aux responsables des unités d'affaires |



Projets prévus en 2008

4. Collaboration avec le CAMO pour personnes handicapées à l'organisation d'une journée-rencontre sur l'offre de main-d'œuvre provenant de personnes handicapées versus les besoins de main-d'œuvre des entreprises
5. Collaboration avec le CAMO pour personnes handicapées à l'organisation d'un salon d'emploi ciblant spécifiquement des candidats vivant avec des limitations fonctionnelles

Réalisations concrètes visées

Tenue d'une journée entière de conférence et ateliers (prévue le 6 février 2008)

Invitation adressée à une soixantaine d'entreprises, d'organismes de soutien et d'institutions d'enseignements

1. Tenue d'une journée de type « journée contact »
2. Invitation à tous les arrondissements et services municipaux
3. Sensibilisation aux attitudes et aux comportements à adopter avec des candidats mal voyants ou malentendants, offerte aux intervenants RH qui tiendront un kiosque



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Évaluation de la performance en accessibilité universelle d'environ 100 immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Formation sur la notion d'accommodement raisonnable touchant, entre autres, les demandes de personnes ayant des limitations fonctionnelles

Principaux résultats obtenus

Conclusion d'ententes avec les arrondissements du Plateau-Mont-Royal, de Saint-Léonard et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension pour l'évaluation de l'ensemble de leurs immeubles; et avec le Service de la police de la Ville de Montréal pour l'évaluation de certains de ses bâtiments

Signature d'une convention avec l'organisme Société Logique pour la réalisation de l'ensemble du projet 2007

Coordination générale du programme et de l'enveloppe dédiée à cet effet. Le financement conjoint de la DDS, de 18 arrondissements et du gouvernement du Québec a permis de répondre à 51 % des demandes d'enfants et d'adultes pour de l'accompagnement en loisir.

Signature d'une entente avec l'organisme AlterGo pour le soutien aux arrondissements dans la mise en œuvre du programme et pour la formation de 228 accompagnateurs répartis dans 23 camps de jour de 12 arrondissements

Obtention du prix Mérite 2007 du Réseau québécois des villes et villages en santé

294 employés (gestionnaires, intervenants en ressources humaines, personnel de service de première ligne) ont participé à l'une ou l'autre des 14 sessions de formation.

Tenue de trois activités d'information auprès des pairs par des employés ayant suivi la formation (40 participants)



Engagements selon le Plan d'action 2007

4. Démarches concernant les personnes handicapées issues de diverses communautés culturelles
5. Appui aux organismes partenaires pour leur soutien – expertise
6. Conception d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation des projets
7. Participation à la 11^e conférence internationale sur la mobilité et le transport des personnes âgées ou à mobilité réduite (COMOTRED)

Principaux résultats obtenus

Identification des besoins spécifiques des personnes handicapées issues de communautés culturelles avec l'Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées (AMEIPH)

Soutien au projet « Les arts vers l'intégration » de l'AMEIPH par le biais de l'entente Ville-MICC (Ministère de l'immigration et des communautés culturelles).

Signature d'ententes avec les six (6) organismes membres du Comité de vigie pour la coordination de divers projets dont le développement de nouvelles pratiques, la conception d'outils et la diffusion de différentes formations

Établissement d'une entente avec l'OPHQ pour le développement d'indicateurs pertinents à une municipalité

Collaboration au comité organisateur
Présentation du maire de Montréal lors de la séance d'ouverture
Réception de la délégation internationale à la mairie
Tenue d'un kiosque

Note : voir aussi à la section 2.4, page 14.



PLAN D'ACTION 2008

Service central
SDCQMVDE

Direction de la diversité sociale (suite)

Projets prévus en 2008

1. Évaluation de la performance en accessibilité universelle d'une centaine d'immeubles municipaux
2. Programme montréalais d'accompagnement en loisir
3. Formation sur la notion d'accommodement raisonnable et son application dans un contexte municipal, touchant entre autres, les demandes de personnes ayant des limitations fonctionnelles
4. Appui aux organismes partenaires pour leur soutien-expertise
5. Développement d'indicateurs de suivi des engagements municipaux

Réalisations concrètes visées

Établissement d'ententes avec les arrondissements d'Anjou et de LaSalle pour l'évaluation de l'ensemble de leurs bâtiments, et avec le Service de la police pour la poursuite de l'évaluation de ses immeubles

Coordination générale du programme et de l'enveloppe dédiée à cet effet

Établissement d'une entente avec l'organisme AlterGo pour le soutien aux arrondissements et pour la formation d'accompagnateurs

Réalisation de sept sessions de formation : participation de 140 gestionnaires municipaux
Remise du guide « L'accommodement raisonnable, pour un équilibre entre les droits et les responsabilités » aux participants des formations

Établissement d'ententes pour la coordination de projets dans le cadre du plan d'action 2008

Poursuite des travaux de développement d'indicateurs avec l'OPHQ

Démarches auprès des arrondissements et des services centraux pour l'implantation de quelques indicateurs dans le prochain plan d'action



Projets prévus en 2008

6. Élaboration d'un plan d'action triennal
7. Promotion de l'accessibilité universelle et de l'implication de la Ville dans ce domaine

Réalisations concrètes visées

Préparation d'un plan d'action 2009-2011 présentant les engagements des arrondissements et des services centraux, avec les budgets afférents

Tenue d'un événement en accessibilité universelle, à l'hôtel de ville, en juin 2008

Diffusion d'outils faisant la promotion de l'accessibilité universelle

Participation à au moins un événement d'envergure nationale ou internationale



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Travaux d'amélioration de l'accessibilité des grands parcs

Principaux résultats obtenus

1. Fourniture et installation de mobiliers : tables à pique-nique adaptées mises en place dans plusieurs parcs (Angrignon, Bellerive, Cap-Saint-Jacques, etc.)
2. Parc du Mont-Royal – aménagement aux abords des rues (avenue des Pins) : travaux complétés
3. Parc du Mont-Royal – belvédère Camilien-Houde, réaménagement partiel : en voie de réalisation
4. Parc Angrignon – réfection des sentiers secondaires; en voie de réalisation
5. Parc La Fontaine – réfection de chemins et sentiers; réalisation des travaux
6. Parc Maisonneuve – réfection de sentiers; réalisation des travaux



Projets prévus en 2008

1. Travaux d'amélioration de l'accessibilité des grands parcs
2. Projet pilote: «Vélo adapté pour personnes ayant une déficience visuelle»
3. Programme de signalisation pour l'accessibilité et la sécurité dans les grands parcs

Réalisations concrètes visées

1. Complexe environnemental Saint-Michel – aménagement des accès: début des travaux de construction
2. Parc du Mont-Royal – aire de jeux et de pique-nique: réalisation des travaux
3. Parc Jarry – aire de jeux pour enfants: réalisation des travaux
4. Parc nature du Cap-Saint-Jacques – réfection des maisons Brunet et Richer: début des travaux
5. Parc nature de la Pointe-aux-Prairies - lien entre deux secteurs du parc sous l'autoroute 40: début des travaux de construction
6. Parc nature du Bois-de-l'Île-Bizard – Val-des-Bois, construction d'une passerelle: début des travaux
7. Parc Maisonneuve – réfection des sentiers (phase 2): réalisation des travaux

Réalisation d'un projet dans un parc: en développement de partenariat avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille

Développement d'un concept



BILAN 2007

Service central
SDCQMVDE

Direction des Muséums nature de Montréal

Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Recherche de commandites et de financement pour l'aménagement de circuits d'accès destinés aux personnes à mobilité réduite dans les jardins extérieurs du Jardin botanique
2. Amélioration de l'accessibilité des jeux d'enfants à l'Insectarium
3. Remplacement et automatisation des portes des serres d'exposition du Jardin botanique
4. Participation au projet «AccessiB, la route pour tous» afin d'augmenter le nombre de visiteurs à mobilité réduite au Jardin botanique ainsi qu'au Biodôme
5. Présentation d'une formation à l'accueil des personnes handicapées, notamment les visiteurs à mobilité réduite

Principaux résultats obtenus

Le tracé des accès et l'estimation des coûts ont été complétés

Les plans d'aménagement ont été réalisés

L'automatisation des portes des serres du Jardin botanique a été complétée

Le Biodôme et le Jardin botanique figuraient dans la brochure «AccessiB, la route pour tous», édition 2007

Une centaine d'employés en contact avec les visiteurs ont bénéficié d'une formation portant sur l'accueil et le service offerts aux personnes handicapées et aux personnes âgées



Projets prévus en 2008

1. Aménagement de circuits d'accès destinés aux personnes à mobilité réduite dans les jardins extérieurs du Jardin botanique
2. Amélioration de l'accessibilité des jeux d'enfants à l'Insectarium
3. Participation au projet AccessiB pour augmenter la visibilité du Jardin botanique et de l'Insectarium auprès des visiteurs à mobilité réduite
4. Réalisation d'un nouveau Planétarium

Réalisations concrètes visées

Recherche de commandites et réalisation des travaux d'aménagement des circuits d'accès

Les contrats pour la réalisation des travaux seront octroyés en 2008

Le Biodôme et le Jardin botanique figureront à nouveau dans la brochure *AccessiB, la route pour tous*, en 2008

Consultation au sujet de l'accessibilité à partir des plans et devis préliminaires (fin 2008 ou 2009)



Engagements selon le Plan d'action 2007

1. Présentation de l'exposition *1, rue des Apparences*, proposée par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), dans un ou plusieurs lieux de diffusion culturelle en arrondissement
2. Diffusion d'informations concernant les lieux de diffusion culturelle sur le site AccèsSimple, à l'intention des personnes ayant des limitations intellectuelles
3. Dans le cadre du Défi sportif des athlètes handicapés 2007, collaboration avec AlterGo à la 10^e Journée des partenaires
4. Dans le cadre du Rendez-vous novembre 2007 - Montréal, métropole culturelle, sensibilisation des différents interlocuteurs à l'importance de soutenir l'offre artistique destinée aux personnes handicapées ainsi que celle composée de leurs propres productions

Principaux résultats obtenus

L'exposition n'est plus disponible dans son intégralité. Le Musée de la civilisation de Québec, qui en est propriétaire, n'est plus intéressé à la faire circuler et n'a pas donné son aval à la Ville de Montréal.

Reportée

La 10^e Journée des partenaires, qui s'est tenue le jeudi 26 avril 2007 sur le thème «Créons le mouvement», a accueilli 138 participants. Les ateliers de pratique artistique et d'activités physiques ont été fort appréciés.

Les 12 et 13 novembre 2007, un stand a été offert à AlterGo, permettant ainsi de sensibiliser plus de 1500 intervenants culturels et des décideurs.



Projets prévus en 2008

1. Diffusion d'information concernant les lieux de diffusion culturelle sur le site AccèsSimple, à l'intention des personnes ayant des limitations intellectuelles
2. Dans le cadre du Défi sportif des athlètes handicapés 2008, collaboration avec AlterGo, à la 11^e Journée des partenaires, sur le thème « PANAM ».
3. Participation à la mise en œuvre du plan d'action « Pour une Ville culturellement accessible »
4. Installation, dans les salles de spectacles du réseau Accès Culture, de systèmes sonores d'appoint pour personnes malentendantes

Réalisations concrètes visées

Ajout, sur le site AccèsSimple, de l'information sur les lieux de diffusion culturelle de la Ville

Ajout d'exigences en matière d'accessibilité universelle pour le financement des projets par le Forum des équipements culturels ainsi que dans le développement du Quartier des spectacles

Diffusion d'informations sur les programmes de soutien financier en culture auprès des organismes de loisir de personnes handicapées

Amélioration de l'accès à l'offre de service municipale en culture, sport et loisir destinée aux personnes handicapées en adaptant la publication *Zoom culture*, le nouveau site Internet des bibliothèques et le futur site du Loisir en ligne

Amélioration de l'accès pour les personnes malentendantes

Le Comité de vigie en matière d'accessibilité universelle
Une responsabilité partagée

Rôles du Comité de vigie	Composition du Comité de vigie
• Assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action municipal • Veiller à l'harmonisation des diverses activités déployées par les arrondissements, les services centraux et les organismes partenaires, dans les 4 axes d'intervention retenus par la Ville • Contribuer aux bilans • Collaborer à la préparation des plans d'action subséquents	• Délégués des services centraux • Délégués des arrondissements (5), correspondant généralement à l'une des directions dans l'arrondissement • Délégués du milieu associatif des personnes ayant des limitations fonctionnelles (6) • Coordonnatrice municipale du plan d'action (gestionnaire) • Répondante municipale du plan d'action (professionnelle)

**Membres du Comité de vigie 2007 et 2008
en matière d'accessibilité universelle de la Ville de Montréal**

Marie-Josée Bonin, coordonnatrice du plan d'action	Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle – Direction de la diversité sociale
Lyse Chartrand, répondante du plan d'action	Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle – Direction de la diversité sociale
Lina Allard	Arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve - Direction des travaux publics
Patrice Allard	Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle – Direction de la diversité sociale
Denise Bibeault	Direction générale - Équipe projet e-cité
Hélène Bouchard	Arrondissement Anjou – Direction culture, sports, loisirs et développement social
Thérèse Colin	Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (CRADI)
Van Hoanh Dam	Service de police de la Ville de Montréal – Ressources humaines
Suzanne Dion	Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine – Direction de projet-développement du logement social et abordable

Membres du Comité de vigie 2007 et 2008 en matière d'accessibilité universelle de la Ville de Montréal (suite)

Claire Ferland (Mylène Bernard en 2007)	Service des communications et des relations avec les citoyens – Division des communications sectorielles
Sophie Lanctôt	Société Logique
Nathalie Lapointe	Arrondissement Ahuntsic–Cartierville – Direction des services administratifs
Monique Lefebvre	AlterGo
Suzanne Le Roux	Service du capital humain – Direction du développement du capital humain
Michel Lord (André Guichaoua en 2007)	Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine – Direction des immeubles
Jocelyne Mallette	Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle – Direction des Muséums nature de Montréal
Jean-René Marchand	Service des affaires corporatives
Elisabeth Moore-Laroche (Sylvie Lebeuf en 2007)	Service des communications et des relations avec les citoyens – Section Internet
Isabelle Morin	Service des infrastructures, transport et environnement – Division du développement des transports
Mathieu Noël (Sonia Desbiens en 2007)	Regroupement des organismes de promotion du Montréal métropolitain (ROPMM)
Joaquina Pires	Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle – Direction de la diversité sociale (volet relations interculturelles)
Michel Plante	Arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension - Direction de l'aménagement urbain
Anne Pontbriand	Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle – Direction du développement culturel
Serge Poulin	Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM)
Anne-Marie Rousseau	Arrondissement Saint-Léonard - Direction des affaires publiques et du développement communautaire
Marie Turcotte	Ex-Aequo

Bilan 2007 et Plan d'action 2008 de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle est une publication de la Direction de la diversité sociale du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal.

Mai 2008

Coordination et rédaction

Lyse Chartrand, conseillère en développement communautaire
Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie
et de la diversité ethnoculturelle, Ville de Montréal

Communication

Claire Ferland, chargée de communication
Service des communications et des relations avec les citoyens,
Ville de Montréal

Révision linguistique

Manuela Ferron, consultante

Conception graphique

natalicommunication design

Dépôts légaux

Bibliothèque nationale du Québec, 2008
Bibliothèque nationale du Canada, 2008
ISBN : 978-2-7647-0747-0

Le présent document est disponible en format pdf sur le site Internet de la Ville à ville.montreal.qc.ca/devsocial et en format Word, sur demande.

Pour information

Lyse Chartrand, conseillère en développement communautaire
Ville de Montréal
Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie
et de la diversité ethnoculturelle
Direction de la diversité sociale
801, rue Brennan, 5^e étage
Montréal (Qc)
H3C 0G4
514 872-9728
lchartrand@ville.montreal.qc.ca

Ce document est imprimé sur du papier recyclé.



ville.montreal.qc.ca



© Paule Bellavance, 2007 (Illustration)